




Pour l'autorité compétente par délégation				
COM  U 12 JUN 2023				
DÉLIBÉRATION N°	C2023	06	12	06

- Date d'envoi de la 1^{ère} convocation à la réunion du 7 juin 2023 : 31 mai 2023
- Réunion du 7 juin 2023 : absence de quorum constatée (29 membres présent.e.s, 3 membres absent.e.s et ayant donné pouvoir, 31 membres absent.e.s et excusé.e.s)
- Date d'envoi de la 2^{de} convocation à la réunion du 12 juin 2023 : 8 juin 2023
- Nb de membres en exercice : 63
- Nb de membres présents : 4¹
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : 0
- Nb de membres absents et excusés : 59

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2023

ADOPTION

Monsieur Stéphane BARRÉ, Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers.ères Collègues,

Le projet de Budget Supplémentaire, qui est proposé à votre approbation, s'équilibre en dépenses et recettes à un montant total de 11 131 426.09 €, soit :

- Section de fonctionnement : 2 318 201,03 €
- Section d'investissement : 8 813 225,06 €

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.3312-3, L. 3312-4 et L. 3312-7,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération de ce jour portant affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

Vu la 1^{re} convocation adressée le 31/05/2023 aux membres du Comité en vue de la réunion du 07/06/2023,

Vu l'absence de quorum constaté lors de la réunion du 07/06/2023,

Vu la 2^e convocation adressée le 08/06/2023 aux membres du Comité en vue d'une nouvelle réunion le 12/06/2023,

Considérant l'avis favorable de la Commission de Finances du 07/06/2023,

Considérant la délibération de ce jour approuvant les comptes de gestion et les comptes administratifs 2022 ;

Considérant le rapport présenté,

¹ En application des dispositions combinées des articles L.5711-1, L. 5211-1 et L. 2121-17 du CGCT : pas de condition de quorum pour la 2^{de} réunion de convocation.

Article unique – d’adopter chapitre par chapitre le projet de budget supplémentaire 2023 du budget principal dont les écritures budgétaires sont les suivantes :

Chapitres			
Fonctionnement-Dépenses	BP 2023	BS 2023	TOTAL
022 Dépenses imprévues			0,00
011 Charges à caractère général	38 497 592,00	280 359,08	38 777 951,08
012 Charges de personnel	12 167 460,00	230 863,00	12 398 323,00
65 Autres charges de gestion courante	1 927 155,00	111 800,00	2 038 955,00
66 Charges financières	2 175 000,00	160 000,00	2 335 000,00
67 Charges exceptionnelles	500,00	326 500,00	327 000,00
023 Virement à la section d'investissement	8 429 920,00	708 678,95	9 138 598,95
042 Opérations d'ordre entre sections	6 648 108,00	500 000,00	7 148 108,00
TOTAL	69 845 735,00	2 318 201,03	72 163 936,03
Fonctionnement-Recettes	BP 2023	BS 2023	TOTAL
002 Résultat antérieur reporté		1 821 001,03	1 821 001,03
013 Atténuation de charges	250 000,00		250 000,00
70 Produit des services	59 511 612,00	-583 500,00	58 928 112,00
74 Dotations et participations	5 422 700,00	477 800,00	5 900 500,00
75 Autres produits de gestion courante	155 000,00	400 000,00	555 000,00
76 Produits financiers			0,00
77 Produits exceptionnels		202 900,00	202 900,00
042 Opérations d'ordre entre sections	4 506 423,00		4 506 423,00
TOTAL	69 845 735,00	2 318 201,03	72 163 936,03

Investissements-Dépenses	BP 2023	BS 2023	TOTAL
001 Résultat antérieur reporté		4 126 792,45	4 126 792,45
10 Dotations, fonds divers et réserves			0,00
16 Emprunts et dettes assimilés	8 315 000,00		8 315 000,00
Dépenses d'équipement	3 343 600,61	4 006 675,61	7 350 276,22
040 Opérations d'ordre	4 506 423,00		4 506 423,00
041 Opérations patrimoniales	180 000,00	679 757,00	859 757,00
TOTAL	16 345 023,61	8 813 225,06	25 158 248,67

Investissements-Recettes	BP 2023	BS 2023	TOTAL
001 Résultat antérieur reporté			0,00
024 Produits de cessions d'immobilisations		21 000,00	21 000,00
1068 Affectation du résultat		5 568 941,91	5 568 941,91
13 Subventions d'investissement		205 627,20	205 627,20
16 Emprunts et dettes assimilés	1 086 995,61	1 000 000,00	2 086 995,61
23 Immobilisations en cours		129 220,00	129 220,00
021 Virement de la section d'investissement	8 429 920,00	708 678,95	9 138 598,95
040 Opérations d'ordre entre section	6 648 108,00	500 000,00	7 148 108,00
041 Opérations patrimoniales	180 000,00	679 757,00	859 757,00
TOTAL	16 345 023,61	8 813 225,06	25 158 248,67

Equilibre	0,00	0,00	0,00
-----------	-------------	-------------	-------------

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'unanimité les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Nb de votes POUR 04

Nb de votes CONTRE 00

Abstention(s) 00

FAIT À GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRÉSIDENT

Stéphane BARRÉ